



RAPPORT DE NOVEMBRE 2016

0. INTRODUCTION

Le présent rapport retrace la situation des droits humains en mettant plus l'accent sur les différentes violations commises dans différentes localités du pays au cours du mois de novembre 2016. Sans avoir la prétention d'être exhaustif eu égard aux conditions de travail du moment, ce rapport ne présente que les cas que nous avons pu identifier dans différents coins du pays.

Comme à l'accoutumé, notre rapport procédera par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Cela permet de mieux appréhender l'évolution du respect des droits humains dans notre pays.

Après cette analyse contextuelle, nous mettrons en quarantaine les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique connus, en en relevant les catégories d'auteurs : ici, il sera question des personnes tuées dont l'identité a été révélée pour la plupart et des corps sans vie retrouvés çà et là dans différentes localités du pays.

Les cas de torture, de traitement inhumain ou dégradant connus seront également traités dans le présent rapport.

Enfin, nous terminerons par une conclusion avec quelques recommandations pour une amélioration du respect des droits humains au Burundi.

1. DU CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL.

1.1. Du point de vue sécuritaire

Au cours du mois de novembre 2016 et à l'instar des mois précédents, la paix et la tranquillité de la population ont été perturbées dans la quasi totalité des circonscriptions administratives de notre pays.

Des attaques de bandes armées ont été enregistrées dans les ménages et sur des voies publiques surtout dans la commune Gihanga en province Bubanza. Cela a occasionné plusieurs pertes en vies humaines et plusieurs cas de blessés. Ces attaques ont également créé de la panique et un traumatisme sans précédent au sein de la population. Les exactions des jeunes affiliés au parti au pouvoir communément appelés Imbonerakure ont constitué une menace à la sécurité de la population dans plusieurs localités du pays.

On notera aussi des intimidations et des menaces de mort, des fouilles perquisitions répétitives souvent organisées par la police en collaboration avec des militaires et des Imbonerakure et à l'occasion desquelles des actes d'arrestations arbitraires, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de détentions illégales et de tortures sont commis. En somme, un lourd fardeau pèse sur la population

surtout dans les zones et quartiers qualifiés de contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA.

En voici une série d'exemples qui illustrent cette situation :

1. Dans la nuit du 10 novembre 2016 vers 21 heures, des hommes armés les uns en tenue militaire, les autres en tenue policière, ont attaqué une position de police de Kigwati, zone Karwema, commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, ceux qui ont attaqué sont venus de la réserve naturelle de Rukoko et étaient lourdement armés. Lors de cette attaque, un policier sous-officier du nom Alexis NTWAZANTWARI, a été grièvement blessé. Les mêmes sources ont indiqué que les habitants de Karwema vivent dans la peur après avoir appris que des groupes de jeunes Imbonerakure sont en train d'être formés à partir de cet endroit en vue d'être envoyés en RD Congo à la poursuite des combattants rebelles qui attaquent en provenance de ce pays.

2. Dans la nuit du 19 au 20 novembre 2016, des coups de feu ont été entendus dans le quartier 4 de la zone Ngagara en Mairie de Bujumbura. Une personne a été fusillée.

3. Dans la nuit du 20 au 21 novembre 2016, sept bergers ont été kidnappés et soixante vaches volées en zone Buringa, commune Gihanga en province Bubanza par des personnes armées de fusils, les uns en tenue militaire, les autres en tenue policière. Les personnes enlevées et les vaches ont été conduites en direction de la RD Congo. Grâce à l'intervention des forces de l'ordre, quarante six vaches et leurs gardiens ont été récupérés le lendemain matin.

4. Dans la nuit du 21 novembre 2016, cinq personnes ont été blessées sur la colline Muyange, commune Nyabihanga, province Mwaro dans une attaque par des hommes armés. Selon des témoins sur place, un groupe d'hommes armés de machettes, de matraques et de couteaux, soupçonnés être des jeunes Imbonerakure en patrouille, a envahi le domicile de GAHUNGU Cyprien et a tenté de voler 4 moutons. Ce chef de ménage a crié au secours et son entourage est vite intervenu et a arraché les moutons des mains des voleurs. Le même groupe qui avait abandonné son butin a trouvé une stratégie pour se venger. A leur tour, les membres de ce groupe, ont crié au secours, alertant la population comme quoi ils venaient d'attraper un des bandits. Celui qui allait voir le bandit tombait dans le groupe et subissait des coups de machettes et matraques. Au total, 5 personnes ont été grièvement blessées par ces hommes. Toutes les cinq victimes ont été évacuées à l'hôpital de Kibumbu. Parmi eux, un certain Hilaire BIZIMANA dont le bras a été coupé a été par la suite transféré à l'hôpital de Kibuye. Les autres victimes sont Georges MANIRABONA, Isaac, Richard et Claude. Les mêmes sources ont indiqué que 3 personnes ont été arrêtées le 22 novembre 2016 pour des raisons d'enquête.

5. Dans la soirée du 24 novembre 2016 aux environs de 18 heures, une femme prénommée Sarah et sa fille MUCO Natacha ont été grièvement blessées par des balles tirées par les policiers de la position du village 5 en commune Gihanga de la province Bubanza.

A l'origine, selon des sources sur place, les policiers auraient refusé d'arrêter HAKIZIMANA Jean-Bosco (responsable des jeunes Imbonerakure dans cette localité) présumé coupable d'avoir battu à mort un jeune prénommé Faustin dans la nuit du 19 novembre 2016 et qui est mort le lendemain matin. La population aurait voulu se faire justice; ce qui a poussé la police à tirer des balles réelles pour disperser les mécontents. Les mêmes sources indiquent que le délinquant Jean-Bosco avait pris le large le jour du forfait mais qu'il était de retour. Après cet incident, les victimes ont été acheminées à

l'hôpital et le présumé auteur a été récupéré par la police. Sarah qui était enceinte a avorté suite à cet incident, touchée au ventre par des coups de balles selon les mêmes sources.

6. En date du 21 novembre 2016, vers 16h30, une grenade a été lancée et a explosé dans le quartier Gasenyi de la zone Kamenge, tout près de l'hôpital des malades mentaux communément « CHEZ LE GENTIL », en Mairie de Bujumbura. Il n'y a pas eu de dégâts mais tous les malades ont passé la nuit sur le qui vive.

7. En date du 26 novembre 2016, des pêcheurs ont retrouvés 66 radios Motorola de communication militaire emballés dans un sac tout près de la rivière Ninga située au village III, commune Gihanga, province Bubanza. Ils ont appelé la police de Gihanga qui les a récupérées.

8. Le soir du 28 novembre 2016, des coups de feu ont été entendu à l'intérieur du campus Mutanga de l'Université du Burundi. Des représentants des étudiants ont indiqué que ce sont les policiers en charge de la sécurité de ce campus qui ont tiré. Ils voulaient disperser des étudiants qui voulaient se faire la justice en lynchant un présumé voleur, ont – ils précisé.

9. Dans la nuit du 28 au 29 novembre 2016 vers 22h, Willy NYAMITWE, Conseiller principal à la présidence de la République chargé de la Communication a été attaqué près de son domicile lorsqu'il rentrait chez lui à Kajaga en commune Mutimbuzi, en province de Bujumbura Rurale. Il a été blessé au bras tandis qu'un de ses gardes du corps a été tué et un autre, grièvement blessé. Les assaillants n'ont pas été identifiés. Le gouvernement a vite incriminé le Rwanda, la Belgique, ainsi que le représentant du FOCODE, Pacifique NININHAZWE.

10. Au moins 15 Imbonerakure sans activité ni occupation visibles, vivent dans une même maison à la 2^{ème} avenue n°10 au quartier Mutakura en zone de Cibitoke en Mairie de Bujumbura, depuis le mois de septembre 2016. Selon des témoins sur place, cette présence soulève des inquiétudes des habitants de cette zone. Le nombre des occupants de cette parcelle a augmenté progressivement. Au début, ils étaient au nombre de 5 mais actuellement ils atteignent un effectif de 15 individus, selon nos sources. Ces mêmes sources nous indiquent que ces jeunes Imbonerakure sont venus des provinces de l'intérieur du pays, entre autre les provinces de Mwaro et de Ngozi. Ils seraient amenés dans cette maison par un certain Prosper NITUNGA qui travaille au Ministère des relations extérieures et qui leur paie le loyer et la nourriture. Ce dernier habite le même quartier à la 3^{ème} avenue près d'une position militaire. Lors des fouilles perquisitions effectuées presque quotidiennement dans ce quartier, ils ne sont jamais inquiétés. La police passe devant cette parcelle comme si rien n'était alors que la population ne cesse de dénoncer aux policiers cette présence inquiétante. La même source indique qu'il y a une chambre qui est toujours fermée, ce qui fait penser qu'elle contiendrait des armes.

1.2. Du point de vue politique.

Comme le mois passé, le côté politique a été dominé, au cours du mois de novembre 2016, par des marches manifestation de contestation organisées par le gouvernement ou le parti au pouvoir. Voici les principales :

1. En date du 13 novembre 2016, une marche manifestation a été organisée par les Imbonerakure en commune urbaine de Muha, zone Musaga en Mairie de Bujumbura pour la commémoration la mort de leurs frères et sœurs Imbonerakure de Musaga « qui ont été victimes de leur idéologie politique ».

La marche a commencé à 13h, au petit séminaire de Kanyosha et les manifestants se sont dirigés vers la 1^{ère} avenue de la zone Musaga.

2. En date du 19 novembre 2016, lors de la journée dédiée au combattant, des jeunes Imbonerakure ont organisé des défilés dans toutes les provinces du pays. Selon des témoins sur place, ces défilés étaient une démonstration de la force militaire de ces Imbonerakure. Ainsi, selon toujours nos sources, ces jeunes Imbonerakure ont défilé en uniformes militaires et policières et portaient des armes à feu pour les uns tandis que d'autres portaient des gourdins. Cela a créé une peur panique au sein de la population. Dans toutes les provinces où ces défilés ont eu lieu, des slogans insultant les opposants et les occidentaux ont été scandés.

A Muyinga par exemple, des Imbonerakure ont défilé dans les rues, scandant des slogans de guerre. Certains portaient des bottines et tenues militaires avec des gourdins et des morceaux d'arbres façonnés en armes.

A Gitega, précisément en commune Rutegama, le Président de la république Pierre NKURUNZIZA a animé les cérémonies de la journée dédiée au combattant en compagnie du président du parti CNDD-FDD, le Général Major, Evariste NDAYISHIMIYE et le président de l'Assemblée Nationale, Pascal NYABENDA. Dans son discours, il a menacé de se préparer à la guerre et incité les membres de son parti politique à être prêts à combattre les opposants politiques qui ont été qualifiés d'ennemis de la paix. Partout où les défilés ont eu lieu, la population a été terrifiée étant donné que, dans les slogans de ces jeunes Imbonerakure, ils n'ont pas caché qu'ils se préparent contre une attaque des gens qu'ils ont appelé des « Mujeri », un qualificatif collé aux présumés opposants politiques du Président Pierre NKURUNZIZA.

3. En date du 26 novembre 2016, la Mairie de Bujumbura a organisé une autre marche manifestation consécutive à celles qui avaient eu lieu à la fin du mois d'octobre 2016. Cette manifestation avait pour objectif de montrer à l'opinion nationale et internationale que le gouvernement et le parti au pouvoir sont contre la commission d'enquête des Nations Unies sur les violations des droits de l'homme commises dans le pays plongé dans une grave crise depuis plus d'un an.

4. En date du 21 novembre 2016, le parlement burundais a élu le nouvel ombudsman en la personne d'Edouard NDUWIMANA pour une période de six ans non renouvelable. Il a été élu avec 106 voix. Il y a eu 9 bulletins contre et une abstention. Il a été approuvé par le Sénat à 100 %. Il est membre du parti au pouvoir (CNDD-FDD). Rappelons qu'Edouard NDUWIMANA a été le ministre de l'intérieur pendant 8 ans et occupait jusqu'au lendemain de ces élections, le poste de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale depuis les élections contestées de 2015. Il a prêté serment en date 22 novembre 2016. La Constitution donne à l'ombudsman, qui est supposé être indépendant, de nombreux pouvoirs notamment en matière d'enquêtes sur les affaires de corruption ou de résolution de conflits sociaux.

1.3. Du point de vue judiciaire.

Au cours du mois de novembre 2016, nombreuses personnes ont encore été victimes d'arrestations arbitraires suivies de détentions illégales, de torture et mêmes des exécutions extrajudiciaires dans plusieurs coins du pays. D'autres personnes ont été victimes des enlèvements suivis de disparitions forcées. Les cas d'arrestations arbitraires ont surtout été enregistrés lors des fouilles perquisitions qui

sont monnaie courante dans les quartiers et zones dites contestataires du troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA.

De plus, les fouilles perquisitions constituent désormais une arme choisie par le pouvoir du CNDD-FDD pour intimider, terroriser et réprimer ses présumés opposants politiques. Presque partout dans le pays, des fouilles perquisitions sont organisées par la police dans des ménages des personnes suspectés membres des partis politiques d'opposition ou des personnes suspectées d'appartenir au mouvement de contestation contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Le plus souvent, ces fouilles perquisitions sont suivies des arrestations arbitraires, de rançonnements et de menaces diverses.

Le harcèlement des journalistes des médias privés et des militaires ex-FAB a également été un fait qui a inquiété les victimes et les observateurs. Des journalistes indépendants ont régulièrement été empêchés de faire leur travail et constamment menacés d'emprisonnement et d'assassinat et cela, depuis un certain temps.

Voici des cas qui illustrent ces propos :

1. En date du 1^{er} novembre 2016, BAHATI Jackson, correspondant du journal Iwacu et collaborateur de la radio Isanganiro dans la province Cibitoke, a été arrêté en zone Ndava de la commune Buganda dans la même province par le chef de zone en compagnie de la police. Il a été relâché après interrogatoire par le chef de poste de Buganda. Le mobile de son arrestation n'a jamais été révélé.

2. Dans la soirée du 2 novembre 2016, KARARUMIYE Blaise Pascal, correspondant de la radio Isanganiro en province Karusi a été arrêté puis relâché après 2 heures d'interrogatoire par le commissaire provincial de police. Selon des témoins sur place, il a été accusé de propager des mensonges dans un reportage qu'il avait effectué sur la violence dont des Imbonerakure sont responsables dans cette province. Il avait, en effet, mentionné le fait que des jeunes Imbonerakure se substituent aux forces de l'ordre dans cette province. Le directeur de la radio Isanganiro, MANIRATUNGA Samson, a dénoncé cette interpellation intempestive des journalistes qui n'a d'autres visées que de les déstabiliser et de les intimider. Précisons qu'au moment de son interpellation, le correspondant de la radio Isanganiro, était avec la journaliste de la radio Voix d'Amérique (VOA), INAMAHORO Raïssa Liliane et une stagiaire KAGWIZA Elsa Digne, de la même radio. A ce moment, ledit commissaire a intimé l'ordre à ces deux journalistes de la VOA de quitter cette province avant 24 heures.

3. En date du 2 novembre 2016, au centre ville de Bujumbura, plusieurs personnes ont été arrêtées et embarquées par la police dans des bus vers une destination qu'on n'a pas identifiée.

4. En date du 3 novembre 2016 vers 9 heures du matin, DUNDAGUZA Nicolas, ancien militaire ex-FAB et membre du parti UPRONA, originaire de la colline Mugoyi, zone Ijenda, commune Mugongomanga, province Bujumbura Rurale, a été arrêté au centre-ville de la zone Ijenda. Selon des témoins de la scène, l'administrateur communal de Mugongomanga, le prénommé Diomède a donné l'ordre à deux policiers de poste de police Rwibaga de l'acheminer au cachot de transit d'Ijenda l'accusant d'avoir déchiré un tricot du CNDD-FDD que portait un Imbonerakure de cette localité, du nom de NDAYIZEYE Steve. Les mêmes sources ont indiqué que cet Imbonerakure avait juré de faire un montage pour faire arrêter cet ex-FAB.

5. CISHATSE Privat, enseignant au Lycée Saint Vincent de Rwisabi en commune Mutaho de la province Gitega et membre du parti FNL, aile d'Agathon RWASA a été, en date du 3 novembre 2016, arrêté par des militaires et conduit au cachot de police de la commune Mutaho. Selon le responsable du parti FNL dans cette localité, CISHATSE a été accusé d'être impliqué dans un affrontement des jeunes du CNDD/FDD et ceux d'Agathon RWASA de cette commune. Lors de ces affrontements, le chef de zone avait été tabassé avant d'être hospitalisé.

6. En date du 6 novembre 2016 vers 16 heures, à Ruziba, commune Kanyosha, province Bujumbura rurale, HARAGAKIZA Emmanuel a été enlevé par des personnes qui n'ont pas été identifiées. A ce moment, il se rendait dans sa commune natale, de Burambi, province de Rumonge. Sa famille n'a cessé de décrier cet enlèvement qui a été suivi d'une disparition forcée.

7. En date du 6 novembre 2016 dans l'après – midi, 22 personnes, toutes originaires de la province Cibitoke, ont été arrêtées par la police dans la province de Mwaro. Ces personnes disaient qu'elles se rendaient en commune Mugamba, province Bururi à la quête du travail. Le commissaire de la police à Mwaro a dit qu'elles sont en train d'être interrogées en vue de connaître la réalité sur leur destination et le mobile de ce voyage massif.

8. Sept personnes, originaires des communes Bubanza, Gihanga et Buganda en province Bubanza ont été arrêtées en date du 6 novembre 2016 et conduites directement au cachot de la brigade de police en commune de Gihanga. Selon une source policière, les militaires qui ont arrêté toutes ces personnes les accusaient de collaborer avec des groupes armés rebelles qui enlèvent des gens en direction de la réserve de la Rukoko pour les rançonner avant de les libérer.

Des sources sur place ont indiqué néanmoins que ces personnes ont été arrêtées injustement car les unes ont été arrêtées alors qu'elles cherchaient du bois de chauffage, au moment où d'autres coupaient des arbres pour du charbon, tandis que d'autres pêchaient du poisson dans la rivière Rusizi. Le chef de poste de police en commune Gihanga a, lui-même, été surpris d'entendre que des personnes soient arrêtées avec le motif de collaborer avec des rebelles qui n'existent pas dans cette partie du pays, selon lui. Ainsi, sur base de ces propos du chef de poste de police en commune Gihanga, les familles des prévenus ont demandé la libération immédiate des leurs. Les mêmes familles ont affirmé, par ailleurs, que ces personnes ont injustement été arrêtées. La pêche dans la rivière Rusizi et la recherche du bois de chauffage et du charbon dans la réserve naturelle de Rukoko constituent des activités quotidiennes pour les personnes qui sont tout proches de ces deux endroits.

Le soir du 7 novembre 2016, trois de ces sept personnes arrêtées Balthazar HABONIMANA, Thierry NGENDAKUMANA et Claude, ont été transférées à la prison centrale de Bubanza, poursuivies pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », a indiqué le procureur de la République en province Bubanza.

9. Dans la nuit du 7 novembre 2016, trois personnes ont été arrêtées par la police dans un bar situé sur la sous-colline Sage, zone Ruteme commune Bugarama, province Rumonge. Il s'agit de Emery BUKURU, Eric NIYINDEREYE, tous démobilisés et Marius, le propriétaire du bistrot. Pontien Ndayishimiye, le père de Marius, a été arrêté le matin du 8 novembre 2016. Selon des informations recueillies sur place, toutes ces personnes ont été victimes d'un montage et de fausses déclarations faites par un démobilisé de l'armée du nom d'Ernest NDAYISENGA surnommé Isidore, aide-soignant au Centre de Santé Bambo. Le montage consiste en effet à lier ces arrestations avec l'assassinat de trois personnes dans cette localité au mois d'octobre dernier. Toutes ces quatre

personnes ont été incarcérées dans les cachots de la zone Magara de cette même commune. Selon les mêmes sources, les quatre hommes ont été arrêtés sans mandat d'arrêt; ce qui a inquiété leurs familles, indiquant que ce démobilisé du nom d'Ernest, avait passé la journée du 6 novembre avec les responsables de l'armée et de la police œuvrant dans la zone Ruteme qui l'ont même accompagné jusqu'à son domicile.

Rappelons que l'attaque par des hommes armés au début du mois d'octobre 2016, avait fait trois morts et deux blessés. Parmi ces victimes figurait un membre de la ligue des jeunes "Imbonerakure" du nom de Romuald BIGIRIMANA, directeur de l'école fondamentale de Ruteme et en même temps membre du conseil communal de la commune Bugarama.

10. Dans la matinée du 8 novembre 2016, sept domestiques ont été arrêtés par la police au quartier Kinanira 1 en zone Musaga, c ommune Muha, de la Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que les 7 personnes ont été appréhendées par la police alors qu'elles avaient des cartes d'identité et étaient inscrites dans les cahiers de ménages. Personne n'a su le motif de cette arrestation. Elles ont été conduites au bureau de la zone de Musaga.

11. En date du 8 novembre 2016, NDUWIMANA Claver alias Kibago, Caporal-Chef de l'armée et chauffeur au bureau du MDNAC, a été arrêté par son Commandant du nom de CIZA Gustave, qui l'accusait de port illégal de 2 fusils de type pistolet. Ses frères d'armes ont témoigné que cette accusation est injuste. Ils ont plutôt dit que c'est un montage. Ils ont affirmé que ce pistolet de plus avait été amené par ce même commandant qui avait l'objectif de se débarrasser de ce chauffeur. Le porte - parole de l'armée BARATUZA Gaspard a soutenu le commandant en affirmant lui aussi que le militaire a été attrapé en possession d'armes non reconnues par la loi. Sa famille et ses frères d'armes se sont fort inquiétés pour la sécurité du militaire qui est simplement victime de son appartenance au camp des ex- FAB qui sont toujours séquestrés par le pouvoir du CNDDFDD.

12. Le 8 novembre 2016, NIYONGABO Ezéchiel, représentant collinaire du parti FNL aile d'Agathon RWASA sur la colline Nyarunazi en commune et province Ruyigi a été victime d'arrestation arbitraire suivie d'une détention illégale. Le détenu a dit avoir été victime de son appartenance politique et de son absence pendant un mois dans son ménage. Selon lui, il venait de passer juste un mois en Tanzanie à la recherche du travail pour améliorer les conditions de vie de sa famille. Il a été arrêté par des Imbonerakure sur ordre d'un élu collinaire de la localité qui prétextait faussement que NIYONGABO Ezéchiel avait disputé avec son épouse alors ce chef de ménage avait découvert des liens suspects de sa femme et cet élu collinaire. Au cachot du poste de police en commune Ruyigi, le détenu a dit avoir été ligoté et battu par ces Imbonerakure.

13. NZOYISENGA Ezéchiel, NIMUBONA Gélase et BUKURU Martin, membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA et membres du comité provincial de ce parti, ont été arrêtées par la police en date du 8 novembre 2016, en commune et province de Muramvya. Selon une source policière, ces personnes sont accusées d'appartenir à un parti politique non reconnu par la loi et d'avoir organisé une réunion sans l'autorisation des chefs locaux. Le porte-parole de ce parti, Aimé MAGERA estime que les interpellations intempestives des leaders et membres de son parti rentrent dans le cadre de la déstabilisation des partis politiques de l'opposition et de l'intolérance politique qui gangrène le pouvoir de Pierre NKURUNZIZA.

14. En date du 11 novembre 2016 matin, le journaliste Léon MASENGO, directeur a.i et rédacteur en chef à la radio Bonesha FM et son technicien à la même radio, Innocent MURYANGO, ont été arrêtés par des agents du Service National de Renseignement, SNR. Selon des sources sur place, les deux journalistes ont été arrêtés au moment où ils se rendaient au parquet pour couvrir la comparution de l'ex- commandant de la brigade anti- émeute (BAE), Désiré UWAMAHO, cité dans une affaire d'escroquerie. Désiré UWAMAHO avait été arrêté depuis le 29 octobre 2016 par le service national de renseignement, à l'aéroport international de Bujumbura, dans une affaire louche de vente de minerais. Après plusieurs heures d'interrogatoire au bureau du SNR sur leurs relations avec les magazines Humura de la RPA et Inzamba, les deux journalistes ont été relâchés dans la soirée de la même journée.

15. NDAYIKEJE Alain, militaire ex-FAB, attaché à l'EMG de la FDN, a été enlevé en date du 11 novembre 2016, par des agents du SNR en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, NDAYIKEJE a été enlevé à l'hôpital militaire de Kamenge où il était alité suite à une maladie. Sa famille n'a cessé de s'inquiéter de sa sécurité. Des sources ont informé que ce militaire se trouverait dans les cachots du SNR mais sa famille et ses collègues n'ont pas été rassurés car personne n'a eu le droit de lui rendre visite depuis ce jour.

16. Le 14 novembre 2016, MINANI Pascal de la colline Munzenze en Commune Mishiha a été arrêté et détenu par l'administrateur communal de Mishiha du nom de BIZIMANA Analet qui l'accusait d'avoir guidé ou orienté 30 personnes qui se dirigeaient vers la Tanzanie le 13 novembre 2016. Selon des témoignages de ses voisins, MINANI Pascal aurait été victime d'avoir refusé d'adhérer au parti au pouvoir.

17. Georges NGENDAKURIYO, directeur de l'école paramédicale de Muramvya, a été enlevé et porté disparu depuis le 15 novembre 2016. Selon des sources de sa famille, Georges NGENDAKURIYO avait quitté son domicile le matin du même jour et se rendait à son service. Avant de partir, il a indiqué qu'il avait peur pour sa sécurité. Depuis ce jour, la famille ignore la destination et le sort que les ravisseurs ont réservé à la victime.

18. En date du 15 novembre 2016, Onesphore NKUNZIMANA, ex-FAB et chauffeur du projet CPVVI en province Bururi, a été arrêté sur ordre du médecin provincial à Bururi. Selon des témoins, la victime a été conduite par des Imbonerakure et des agents du SNR à une destination inconnue. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure conduisent des présumés opposants politiques arrêtés dans la forêt de la Kibira où ils les torturent, les tuent et les enterrent. N'ayant pas de ses nouvelles, sa famille n'a cessé de s'inquiéter pour sa sécurité et craignent qu'elle soit déjà exécutée.

19. Jérôme NTAWUPFABIMAZE (18 ans) et Fiacre NININHAZWE (17 ans), tous originaires de la colline Kiryama, commune Butaganzwa, province de Kayanza, ont été arrêtés dans la matinée du 15 novembre 2016, alors qu'ils avaient passé la nuit chez un ami dans le quartier Kinyami dans la ville de Ngozi. Selon des sources sur place, la police avait opéré, ce jour, une fouille perquisition dans cette localité. Les victimes ont été conduites et détenues au cachot de la PJ Ngozi. Aucun mobile de leur arrestation ne leur a été signifié. Lors de cette même fouille perquisition, la police a aussi arrêté Jean de Dieu MUTANKANA (20 ans), originaire de la colline Kinyami, commune et province Ngozi. La victime est également détenue au cachot de la PJ Ngozi et aucune infraction à sa charge ne lui a été signifiée.

20. KWIZERA Bélice (23ans) a été arrêtée le 16 novembre 2016 à Gisovu, commune et province Bubanza sur ordre de l'administrateur communal et sans aucune pièce judiciaire. Elle a été, par après, conduite au cachot du poste de police. La victime, enceinte d'une grossesse de deux mois serait accusée par cette autorité d'avoir abandonnée l'école et de se marier illégalement avec un jeune garçon du nom de Nyandwi Jean-Marie. Ce dernier serait en cavale après avoir appris que la police est à sa recherche. Contactés, le sous-commissaire de la police judiciaire et le substitut du procureur ont dit qu'ils ne comprennent pas cette situation et ont promis de tout faire pour que la victime soit libre.

21. Dans la nuit du 16 novembre 2016, sept personnes ont été enlevées, sur la colline Kinyinya I et II, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ces personnes ont été kidnappées par un groupe d'hommes armés non identifiés, habillés en tenue militaire qui ont volé de l'argent et des biens dans des boutiques et des ménages de la place. Ces mêmes sources ont indiqué que ces hommes armés n'ont tiré aucune balle et qu'ils ont profité d'une forte pluviosité. Les militaires et policiers sont intervenus très tardivement lorsque ces hommes étaient déjà partis. Parmi les 7 personnes enlevées, 2 ont été relâchées mais elles ont été détenues au cachot de la brigade à Gatumba. Celles qui sont restées pris en otage sont Nikoyagize (conducteur de charrette), Nestor Kaba (écolier), Séverin (boutiquier), Jarou Ndungutse, Kaba frère de Nestor.

22. En date du 19 novembre 2016, sur la colline Buhina, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, une personne surnommée Gisiga a été arrêtée par des Imbonerakure accompagné par un agent du SNR du nom de Joe Dassin. Des sources sur place ont indiqué que Gisiga était un motard et membre du FNL aile d'Agathon RWASA. Il a été accusé d'avoir participé à la tuerie, en 2015, du président du parti CNDD-FDD en commune Kanyosha.

23. En date du 20 novembre 2016, le nommé Timothée NIBARUTA a été arrêté sur la colline de Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural et embarqué dans un pick-up militaire du camp Mujejuru. Selon des témoins, la victime a été accusée de détention d'armes à feu. Des militaires de la position Rukina, sans mandat, l'ont arrêté chez lui et l'ont conduit au cachot du poste de police de la commune Nyabiraba avant que le détenu soit embarqué dans un véhicule du commandant du camp Mujejuru en province Bujumbura rural, connu sous le nom de GAHOMERA. Des sources des proches de la victime affirment que l'homme est poursuivi pour avoir participé activement aux manifestations contre le 3ème mandat du président Pierre NKURUNZIZA.

24. Neuf personnes ont été arrêtées en date du 22 novembre 2016 dans le quartier Gasekebuye en zone Musaga en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place, il s'agissait de sept jeunes garçons et de deux jeunes filles soupçonnés d'être des combattants rebelles pour la simple raison de vivre tous dans une même parcelle. Après avoir passé plus de 6 heures de détention au cachot de la zone Musaga, ils ont payé une rançon totale de 200.000 FBU sans quittance, selon les mêmes sources. Il a fallu l'intervention de leurs familles respectives pour collecter cette somme exigée afin que ces jeunes soient relâchées.

25. En date du 22 novembre 2016, sept personnes ont été arrêtées sur la colline Mago en commune Nyabitsinda en province Ruyigi. Selon des sources sur place, ces personnes ont été arrêtées sur l'ordre du commissaire de police de Ruyigi et de l'administrateur communal de Nyabitsinda. Parmi les personnes arrêtées, figurait un militant du parti FNL du nom de Joseph NKURUNZIZA. Selon les mêmes sources, les victimes ont été accusées d'avoir organisé une réunion de préparation d'un

assassinat d'une veuve ; ce qu'elles ont réfuté. Les victimes ont été conduites dans les cachots du poste de police de la commune avant d'être transférées au cachot du commissariat de police en province Ruyigi.

26. Vingt personnes ont été arrêtées en date du 23 novembre 2016 lors d'une fouille perquisition organisée dans le quartier Kinanira II, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Elles ont été relâchées dans l'après-midi de la même journée. Selon des sources de la police, ces fouilles perquisitions répétitives visent à intimider tout ménage qui oserait recevoir ou cacher des combattants. La plupart des personnes arrêtées étaient des domestiques qui n'avaient pas de carte de service exigées par l'administration et la police. Chacun a dû payer une rançon de 5.000 FBU pour mériter la libération.

27. Jean Claude GATARI (24 ans) et Jean Jacques MUHIZIWINTORE (18 ans), tous de la colline Gaturanda, zone Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, ont été arrêtés par le chef du SNR en province Kirundo, à la frontière Gasenyi- Nemba, de leur retour du Rwanda en date du 23 novembre 2016. Ils ont été conduits et détenus au cachot de la PJ Kirundo du simple fait qu'ils venaient du Rwanda, pays accusé d'entretenir une rébellion contre le Burundi.

28. En date du 23 novembre 2016, des agents du SNR en province Kirundo, ont arrêté à la frontière burundo-rwandaise les nommés Méthode Ndayikeza (17 ans), originaire de la colline Kigina, commune Bugabira, Abraham TUMUSI (26 ans), originaire de la localité de Kigobe, zone Cendajuru, commune Vumbi, et Claver NKERAMIHIGO (45 ans), originaire de Nyamivuna en zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo. Selon des sources sur place, toutes les trois personnes arrêtées étaient refoulées du Rwanda.

Elles ont été conduites au cachot de la PJ Kirundo, accusées d'appartenir aux groupes rebelles. Les victimes se défendaient, à leur tour, en disant qu'elles étaient au Rwanda à la recherche de moyens de survie depuis bien des années.

29. En date du 24 novembre 2016, la police a arrêté plusieurs domestiques à la 8^{ème} et 9^{ème} avenue de la zone Cibitoke en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, ces arrestations ont été faites lors d'une fouille-perquisition et un contrôle des cartes pour domestiques. Ces mêmes sources ont précisé que plusieurs domestiques sans cette carte ont été arrêtés mais que celui qui avait 2.000 FBU était directement relâché.

30. Dans la matinée du 24 novembre 2016, les policiers ont effectué une fouille perquisition dans le quartier de Ndava au chef - lieu de la province de Cankuzo. Pendant cette fouille, aucun objet suspect n'a été saisi mais 6 personnes constituées de domestiques ont été arrêtées, accusées de ne pas avoir de cartes de service instaurées par l'administration. Ces personnes ont été libérées après avoir payé une rançon de 5 000 FBU chacune.

31. En date du 25 novembre 2016, en commune urbaine Ntahangwa, zone Kamenge, un étudiant en médecine de l'Université de Ngozi connu du nom Félicien IRAMBONA a été enlevé par des personnes qui n'ont pas été identifiées.

32. En date du 26 novembre 2016, plus de 30 personnes ont été arrêtées par la police lorsqu'ils se rendaient au marché de Kigamba sur la colline Rusagara en province Cankuzo. Le motif de cette arrestation était que ces derniers n'avaient pas de cartes d'identité. Toutes ces personnes ont été libérées après avoir payé une amende de 5 000 FBU chacune. Les victimes ont témoigné qu'elles avaient les cartes d'identité et qu'elles les avaient montrées aux policiers. Selon la population de cette commune, c'est le moyen que la commune a trouvé pour collecter l'argent alors que cette population vit actuellement dans la pauvreté.

33. En date du 26 novembre 2016, Félicien IRAMBONA, étudiant en 5^{ème} année dans la faculté de médecine à l'Université de Ngozi et stagiaire à l'hôpital militaire de Kamenge, a été enlevé tout près de la gare du nord dans la zone Kamenge en Mairie de Bujumbura. Depuis cette date, sa famille n'a plus de ses nouvelles et s'est fort indignée du sort réservé à ce jeune candidat docteur en médecine.

34. Jean Claude ARAKAZA alias Yafoti originaire de Muburanga en commune Rutovu en province Bururi a, en date du 28 novembre 2016, été arrêté à Rubanga et détenu à Matana dans la même province lorsqu'il était parti chercher le dossier scolaire à son école. Au moment de son arrestation, les policiers qui l'ont arrêté l'ont accusé d'être un rebelle et lui intimait l'ordre de dénoncer ses collaborateurs dans les différentes attaques. Les membres de sa famille n'ont cessé de s'indigner de son sort étant donné que les autres personnes arrêtées dans ces mêmes conditions sont souvent exécutées.

35. Le 28 novembre 2016 soir, en zone Musaga (à côté du centre de santé de Musaga) en Mairie de Bujumbura, 5 jeunes hommes ont été arrêtés par des militaires qui les ont directement embarqué vers une destination inconnue. Leurs familles n'ont cessé de s'inquiéter pour leur sort.

36. En date du 29 novembre 2016, NTAKARUTIMANA Espérance, planton au Bureau Provincial de la Santé de Cankuzo, a été arrêtée par les policiers sur ordre du gouverneur de Cankuzo sous l'accusation d'avoir montré un message whatsapp aux personnes avec lesquelles elles étaient ensemble. Selon des sources sur place, ce message disait que le député Anglebert NGENDABANYIKWA était entrain de collecter des aides, auprès des centres de Santé et d'autres services publics, pour achever la construction de sa maison. Selon les mêmes sources, ce message avait, quelques jours avant, circulé sur les réseaux sociaux. Pour être libérée, la condition était donc de dire celui qui lui a envoyé ce message. Sa famille n'a cessé de décrier cette arrestation arbitraire suivie d'une détention illégale.

37. Cinq militaires arrêtés après l'attaque armée contre le conseiller principal à la présidence chargé de la communication, Willy NYAMITWE : après l'attaque contre ce conseiller intervenue en date du 28 novembre 2016, un caporal-chef du nom de Félix NIZIGIYIMANA, ex - FAB, originaire de la colline Gikebuke, commune Rusaka, province Mwaro, a été arrêté en date du 29 novembre 2016, chez lui sur la colline Kinyinya, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, non loin du lieu de l'attentat. Le commissaire du nom d'Ayubu, bien connu dans des actes de répression contre les opposants politiques au CNDD-FDD a été à l'origine de cette arrestation, dénoncée comme arbitraire et sans preuves visibles par la famille et les voisins.

Deux colonels Nestor Bahati, alias « ça dépend » arrêté le 30 novembre 2016 et Jean-Baptiste Miruho, alias « Miro » , arrêté le 1er décembre 2016, tous des ex PMPA issus du CNDD-FDD, le parti au

pouvoir, sont poursuivis dans la même affaire de tentative d'assassinat de Willy Nyamitwe, le conseiller principal chargé de la communication du Président Pierre Nkurunziza.

En date du 29 novembre 2016, le capitaine Célestin Iranyibutse, ex-PMPA, a été arrêté chez lui en zone Rubirizi, commune Mutimbuzi province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été faites sur mandat du Procureur de la République, avant d'être conduits pour être incarcérés dans les cachots du SNR en Mairie de Bujumbura. Les trois officiers sont poursuivis pour « tentative d'assassinat et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, pour leur participation à la tentative d'assassinat sur Willy Nyamitwe et pour leurs liens avec les groupes armés qui cherchent à déstabiliser le Burundi », a expliqué à l'AFP un haut gradé de l'armée, sous couvert d'anonymat. Un autre capitaine du nom de Habonimana est également détenu au SNR. Ils sont tous accusés de vouloir déstabiliser les institutions de la République.

38. En date du 29 novembre 2016, lors des fouilles perquisitions organisées par la police au quartier Kajaga, zone Rukaramu et en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura Rurale, au moins 26 personnes ont été arrêtées. Des sources sur place ont indiqué que ces fouilles visaient le contrôle des cahiers de ménages. Les victimes n'étaient pas enregistrées et ont donc été qualifiées de rebelles qui se préparaient pour attaquer le pays.

39. En date du 29 novembre 2016, les policiers ont arrêté deux personnes au cours d'une fouille perquisition et d'un contrôle des cahiers de ménages organisés à la 12^{ème} et 13^{ème} avenue de la zone Cibitoke en Mairie de Bujumbura. Elles ont été arrêtées et conduites au poste de police en zone Cibitoke. Une d'entre elles était accusée de n'avoir pas de l'éclairage public sur sa parcelle et l'autre de n'avoir pas été enregistrée dans le cahier de ménage. Elles ont été relâchées après avoir payé 5.000 FBU de rançon chacune.

40. Un jeune rwandais du nom d'Yves Emmanuel NEMEYE est porté disparu depuis le 30 novembre 2016. Selon des témoins, la victime a été enlevée vers 21 heures par les militaires accompagnés par des agents du SNR au quartier Kanyami, dans la ville de Ngozi. Les voisins de ce jeune garçon indiquent qu'il était connu dans la localité où il venait souvent rendre visite à ses amis et où il avait fait ses études. Selon la même source, la victime avait répondu à un appel téléphonique quand elle a été embarquée par un véhicule du SNR à une destination inconnue. Notre source s'est fort indignée du sort réservé au jeune homme qui n'avait commis aucune infraction et qui était simplement victime de sa nationalité ? En tout cas, le Rwanda se trouve dans le collimateur du pouvoir de Bujumbura qui l'accuse de prêter mains fortes à une rébellion armée qui serait en gestation dans ce pays.

Bref, au moins 23 personnes ont été portées disparues et au moins 318 personnes ont été arrêtées arbitrairement par la police, le SNR, les autorités administratives et les Imbonerakure ou conjointement et détenues illégalement.

1.4. Du point de vue social.

Le côté social a été marqué par les principaux faits suivants :

1. En date du 17 novembre 2016, le gouvernement du Burundi a pris la décision d'instaurer un nouveau système d'aide aux étudiants. Au lieu des bourses classiques, ils devront rembourser au gouvernement la bourse perçue tout au long de la formation universitaire. Cette mesure n'a pas été

bien accueillie par les étudiants qui redoutent de ne pas pouvoir rembourser ce « prêt » surtout qu'aujourd'hui, avoir un emploi n'est pas chose facile. Même ceux qui travaillent parviennent à peine à subvenir à leurs besoins.

2. En date du 4 novembre 2016, il a été observé que plus de 70 tombes du cimetière de Mpanda en commune Gihanga de la province Bubanza, ont été détruites dans un délai de 2 mois par des personnes qui volent les tôles et les tubes métalliques qui les supportent. Selon les témoins sur place à Mpanda, les cercueils sont restés en plein air. Ces mêmes sources ont pointé du doigt certains fossoyeurs du même cimetière comme étant à la base de cette destruction méchante et insensée. Deux suspects, BIZINDAVYI Ildéphonse et Dunia, tous des Imbonerakure, avaient été arrêtés par la police en date du 27 octobre 2016, puis relâchés le 1er novembre 2016. La police n'a pas voulu révéler les mobiles de cette libération mais elle a affirmé que les enquêtes continuent afin d'identifier les auteurs. BIZINDAVYI Ildéphonse et son ami Dunia avaient été arrêtés en flagrant délit devant des tas de tôles et des tubes qui ont été volés au cimetière et qui étaient stockés au domicile de Dunia à Buringa, tout près du cimetière. La population de cette localité a indiqué que cette impunité vient accentuer ce genre de comportement en faveur des Imbonerakure.

3. De même, dans la nuit du 9 novembre 2016, six personnes ont été arrêtées par la police en train de détruire des tombes au cimetière de Gasanda en province de Ruyigi. Ces derniers cherchaient à voler des tôles et d'autres métaux utilisés lors de l'enterrement. Elles ont été conduites au cachot de police de Ruyigi.

2. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.1. Présentation générale.

Une situation sécuritaire précaire au mois de novembre 2016 a été caractérisée par des pertes de vies humaines en termes de personnes tuées, de nouvelles découvertes de corps sans vie, mais aussi d'une fosse commune. Une nouvelle fosse commune très contrôlée par des Imbonerakure a été découverte en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura rural ; ce qui constitue encore une fois la preuve que des exécutions extrajudiciaires et des disparitions forcées sont une triste réalité dans notre pays.

Voici quelques cas emblématiques :

1. En date du 1^{er} novembre 2016, sur la colline Munzenze en commune Mishiha de la province Cankuzo, NZOBAREGA Gilbert a été tué par la population de cette colline à l'aide des coups de massue. Selon le sous-commissaire PJ MANISHA Henri-Frère, cette personne aurait été accusée de vol de chèvre. Il regrette que les cas de justice populaire se multiplient ces derniers temps. Il a promis d'en faire une enquête.

2. Dans la matinée du 2 novembre 2016, un motard connu sous le nom de NDAYEGAMIYE Sylvestre, originaire de la province Ngozi, commune de Kiremba, colline Cibo a été fusillé par des hommes armés non identifiés en zone Gihosha en commune de Ntakangwa en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime transportait un client. Arrivé à destination, un tueur embusqué lui a tiré une balle à la tête. Selon les mêmes sources, le client était complice car il est parti avec le tueur sur la moto.



Sur l'image ci – contre, la victime étendu par terre.

3. En date du 4 novembre 2016, une fosse commune a été retrouvée sur la transversale 14 de zone Maramvya en commune Mutimbuzi de la province Bujumbura rurale. Selon un témoin sur place, un homme a été embarqué depuis Bujumbura à bord d'un pick-up militaire pour être exécuté à cet endroit. Des Imbonerakure de la localité en charge d'exécuter des personnes ont d'abord téléphoné sa femme et lui ont demandé d'amener une somme d'argent pour que son mari soit libéré. Malheureusement, elle a trouvé son mari déjà exécuté et elle aussi a directement été exécutée. Ces Imbonerakure les ont enterrés à cet endroit. Ce n'est que le lendemain matin, que les passants ont vu des jambes d'une personne mal enterrée ; ce qui a fait que cet endroit soit découvert. Selon les mêmes sources, un Imbonerakure de cette localité du nom de Majambere est pour le moment traumatisé par les crimes qu'il a commis sur ordre du SNR et c'est lui-même qui le dit clairement suite à ses problèmes psychiques.

4. Un jeune d'une famille d'ethnie Twa du nom de NYANDWI Isaac (15 ans) a été retrouvé pendu sur une corde dans leur maison dans la soirée du 7 novembre 2016 sur la colline Kayange, en commune Musigati de la province Bubanza. La victime aurait été tuée par ses voisins qui l'accusaient de banditisme. Le lendemain matin, toute la communauté Twa de cette localité s'est coalisée et a juré qu'elle doit se venger contre les familles qui ont tué le leur. Pour calmer la situation et pour des raisons d'enquête, trois personnes ont été arrêtées.

5. En date du 7 novembre 2016 vers 9 heures, le corps sans vie de Jean SIMBAVIMBERE (83 ans) a été retrouvé pendu dans sa maison située sur la colline Muhaganya, zone Muyange, commune Nyabihanga en province Mwaro. Les voisins se sont inquiétés de voir l'enclos fermé jusqu'à une heure avancée de la journée. C'est ainsi qu'ils ont décidé de défoncer la porte pour voir ce qu'il lui serait arrivé. Ils ont alors trouvé le corps pendu dans la maison à l'aide d'une corde en moustiquaire. Le chef de colline a alerté la police et l'administration. Le défunt était un veuf et vivait seul dans la maison. L'OPJ et l'administration dépêchée sur le lieu se sont contentés de confirmer qu'il s'agit d'un cas de suicide. Le corps a été enterré sans aucune autopsie, selon les mêmes sources.

6. En date du 10 novembre 2016, Egide MUNEZERO (13 ans), gardien de chèvres a été retrouvé pendu dans une plantation d'eucalyptus sur la colline Rusagara, commune Mugina, province Cibitoke. La famille de la victime demande qu'une lumière soit faite sur cette pendaison et le conseiller communal chargé des affaires politiques dans cette commune a indiqué que l'enquête était en cours. Des sources de la famille ne croient pas aux dires de ce conseiller au moment où le corps de la victime a été vite enterré sans faire d'autopsie.

7. Dans la nuit du 9 novembre 2016 vers 20 heures, Siméon CIZA, originaire de la colline Rutoke, zone Mungwa, commune et province Gitega, a été tué à coups de gourdins au quartier Mushasha tout près d'une brousse situé à l'endroit communément appelé chez Kaburahe. La victime a reçu un coup très dur au niveau de la tête et est décédé quelques heures après avoir été transporté à son domicile. Les informations recueillies sur place précisent que l'endroit où la victime a été attaquée est un endroit très dangereux et que les gens doivent prendre leur disposition quand ils sont obligés de

passer par ce chemin, surtout pendant la nuit. Selon ses voisins, il rentrait chez lui après avoir séjourné à Rutoke sur sa colline natale.

8. Une dame prénommée Rose a, en date du 9 novembre 2016, mis au monde un enfant qu'elle a jeté aussitôt dans une latrine près de l'hôpital régional de Gitega où elle travaillait dans un restaurant. Selon les informations recueillies sur place, cette dame avait d'autres enfants qui habitaient avec elle. Le mobile de cet infanticide n'est pas connu. La police a dit avoir commencé des investigations.

9. En date du 9 novembre 2016, Amandine IGIRANEZA, âgée de 22 ans, originaire de la colline Gikomero, commune Vumbi en province Kirundo, a égorgé et jeté dans une latrine son bébé. Amandine IGIRANEZA a déclaré qu'elle a mis fin à la vie de son bébé parce que le père présumé de l'enfant, Déogratias MANIRAKIZA, ne l'a pas reconnu. Le criminel a directement été arrêté par la police.

10. Dans la soirée du 11 novembre 2016 aux environs de 17 heures, sur la sous-colline Kagirigiri, colline Gahongore de la zone Mitakataka de la commune et province Bubanza, un motard du nom de NZOSABA Egide a été tué par son client. Des sources sur place ont indiqué que le criminel a utilisé un fusil de type pistolet. Après le forfait, le malfaiteur a volé la moto et ses pièces, le téléphone ainsi qu'une somme d'argent que possédait la victime. Le délinquant aurait pris la direction de Rugunga, en commune Gihanga. Signalons que la victime était résident de la colline Shari 2 communément appelée Ruvumvu située en commune Bubanza.

11. Dans la nuit du 12 novembre 2016 aux environs de 19 heures, NYANDWI Cyriaque a été tué par son petit frère NYABENDA Boniface à l'aide d'une machette, sur la colline Rusekabuye, zone Ntamba en commune Musigati, province Bubanza. Selon des sources sur place, le délinquant se serait caché dans une bananeraie avant de couper le coup de son frère qui rentrait chez lui. Après le forfait, il s'est vite rendu à l'autorité administrative à la base pour lui informer qu'il vient de tuer son frère. Il a été aussitôt conduit au cachot de police de Ntamba. Dans une audience de flagrance du 14 novembre 2016, le Tribunal de Grande Instance de Bubanza l'a condamné à 20 ans de servitude pénale principale. Les conflits fonciers seraient la cause de ce meurtre.

12. En date du 12 novembre 2016, un corps sans vie d'un homme connu sous le nom de HAKIZIMANA Samuel a été retrouvé dans le quartier Nyabugete en zone Kanyosha de la Mairie de Bujumbura. Les signes montraient que cette personne avait été poignardée.

13. Casimir NTIBAGIRIRWA (60 ans) a été tuée, en date du 13 novembre 2016, sur la colline Migozi, zone Gahabura, commune Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, des Imbonerakure sont les auteurs de ce crime. Ils l'accusaient de sorcellerie. Ils l'ont d'abord découpé à la machette avant de l'achever à la grenade. Selon les mêmes sources, la victime avait échappé à la mort un mois avant, après avoir reçu plusieurs balles.

14. En date du 13 novembre 2016, le cadavre d'une personne du nom de Jérémie HAVYARIMANA, âgé de 54 ans, a été découvert, sur la colline Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke. Selon des sources sur place, Jérémie HAVYARIMANA a été retrouvé mort dans un champ de manioc et serait mort poignardé comme le montraient ses blessures au visage. Les conflits fonciers seraient à l'origine de ce crime.

15. En date du 14 novembre 2016, une femme surnommée maman Pesi a été tuée à coups de pioche par son mari HATEGEKIMANA au quartier Kigobe en zone Gihosha en Mairie de Bujumbura. La police a directement arrêté le meurtrier.

Ci-dessous, l'image de la victime sur le lieu du crime.



16. Le soir du 14 novembre 2016, MBUMBAKO Isaac de la colline Rutyazo en commune Kayokwe de la province Mwaro, a été tabassé à coup de gourdin par la population qui l'accusait de vol. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital.

17. Une fille de 25 ans du nom de Marie BOYABO, originaire de la colline Munyinya, commune Matongo, province Kayanza, a été retrouvée morte dans la matinée du 14 novembre 2016. Selon des témoins, la victime avait passé la soirée du 13 novembre 2016 dans un bistrot avec deux personnes non identifiées avec qui elle partageait de la bière. Selon l'administrateur de la commune Matongo, Alexis HACIMANA, les enquêtes ont directement commencé pour mettre la main sur les tueurs.

18. Dans la soirée du 15 novembre 2016, APC GAHUNGU Léonidas a été tué par un groupe d'hommes armés non encore identifié en zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza. Selon des sources sur place, aux environs de 19 heures, le policier a quitté son service (la position qui était à la zone Muzinda) et s'est dirigé à une boutique proche pour s'approvisionner en carte de recharge téléphonique. Arrivé sur le lieu, un groupe de personnes l'a désarmé et a tiré sur lui. Le policier a été vite conduit à l'hôpital de Mpanda où il a succombé à ses blessures. Selon des sources sur place, le matin du 16 novembre 2016, des Imbonerakure et des policiers ont arrêté deux jeunes gens qui ont été torturés. Parmi les victimes, il y avait le prénommé Bosco, élève en 2^{de} Lettres modernes au Lycée communal de Muzinda.



Sur notre photo, la victime.

19. Juvénal MINANI (35 ans), père de deux enfants, originaire de la colline Munini, zone Mbirizi, en commune Gatara en province Kayanza, a été retrouvé mort dans la soirée du 15 novembre 2016. Au lieu de faire des enquêtes pour connaître le motif, les autorités administratives et policières se sont précipitées d'évoquer le suicide.

20. Fiesta NDUWIMANA, bébé âgé d'une année et 10 mois, a été tué par sa mère biologique Spès KABIRORI, enseignante à Giteranyi, âgé de 42 ans et mère de 5 autres enfants. La scène s'est passée dans la matinée du 15 novembre 2016 vers 8 heures 30 minutes. L'auteur du crime a ligoté son enfant et l'a battu. Il a par la suite été arrêté et conduit au cachot de la PJ de Muyinga. Une

expertise médicale était envisagée par les officiers de Police Judiciaires pour déterminer l'état de sa santé mentale de cette maman avant de commencer le dossier. Les voisins ont indiqué que cette femme souffre d'une maladie mentale.

21. En date du 16 novembre 2016 vers 18h30 minutes, un vieil homme de 72 ans nommé RURATANAGA Apollinaire, de la colline Munzenze en commune Mishiha en province Cankuzo, a été retrouvé mort à son domicile. Selon les personnes qui ont vu le cadavre, la personne aurait été tuée à coups de machettes sur la tête. C'est sa femme qui rentrait du marché qui l'a découvert. Les mobiles et les auteurs de cet assassinat n'ont pas été connus car aucune enquête n'a été amorcée.

22. Jean Claude NDUWAYEZU, membre du parti de l'opposition MSD, est mort en date du 17 novembre 2016 alors qu'il était détenu dans la prison centrale de Mpimba. Selon des sources sur place, la victime a été empoisonnée par 2 Imbonerakure, connus sous les noms de Birari et Makata, transférés à cette prison de Mpimba pour la mission d'empoisonner les prisonniers connus pour être des opposants politiques. Les mêmes sources ont indiqué qu'après avoir été empoisonné à l'aide d'un acide mis dans une limonade, la santé de Jean Claude NDUWAYEZU, s'est détériorée au jour le jour. Il a demandé d'aller se faire soigner dans les hôpitaux spécialisés à l'extérieur de la prison mais le directeur de la prison lui a refusé l'autorisation. Ce n'est qu'après avoir vu que Jean Claude NDUWAYEZU était sur le point de mourir que le directeur de la prison a eu peur et l'a autorisé à se rendre à l'hôpital Prince Régent Charles où il a rendu son âme.

Selon le porte-parole du parti MSD, Epitace NSHIMIRIMANA, c'est un plan du CNDD-FDD d'éliminer les membres du MSD car cette victime s'ajoute aux autres détenus du MSD tués dans des circonstances similaires. Précisons que Jean Claude NDUWAYEZU avait été arrêté le 8 mars 2014, lors des manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA.

23. En date du 17 novembre 2016 vers 13 heures, sur la colline Rubira en commune Mpanda de la province Bubanza, une grenade a fait un mort et deux enfants blessés. Selon des sources sur place, ces trois enfants dont deux de Désiré SINDAYIGAYA, représentant du CNDD-FDD sur la colline Rubira, étaient en train de jouer avec une grenade que l'un des enfants de Désiré SINDAYIGAYA, a pris dans les munitions de son papa. C'est au cours de ce jeu que la grenade a explosé, tuant un enfant de ce responsable politique et blessant deux autres. Ils ont été conduits à l'hôpital de Bubanza.

24. Dans la nuit du 19 au 20 novembre 2016 vers 21h 40, Prime NKENGURUTSE, militaire du grade de caporal du 22^{ème} bataillon blindé de Gitega, a été fusillé par une personne non identifiée au quartier 4 (rue Nyavyamo) en zone Ngagara, Mairie de Bujumbura. Il a été abattu alors qu'il était entrain de gratter une carte de recharge téléphonique qu'il venait d'acheter dans une boutique, selon le porte parole de la police nationale, Pierre NKURIKIYE. L'agresseur se serait fait passé pour un client. Il a pris la fuite après avoir tiré à bout portant sur le caporal NKENGURUTSE. La même source a indiqué que Prime NKENGURUTSE était en congé qui avait pris fin le 17 novembre 2016 mais qu'elle n'avait pas encore rejoint son service. Selon ses collègues, le SNR serait derrière ce crime car la victime était sur la liste des militaires poursuivis par le SNR et était accusé de dénoncer les plans d'exécution qui se préparaient en direction des camarades ex-FAB. Ces mêmes sources ont indiqué que, contrairement à ce que le porte-parole de la police a dit, le caporal travaillait depuis un certain temps comme chauffeur à la Brigade Spéciale chargée de la Protection des Institutions (BSPI) et avait

été, quelques jours avant sa mort, incarcéré pour avoir cogné un pot de fleurs à la Présidence de la République.

25. En date du 20 novembre 2016, le cadavre du jeune homme Thierry IRAKOZE, âgé de 18 ans, fils de NIMBONA et NIKUNDANA, originaire de la colline Kirika, commune Bisoro, province Mwaro, a été retrouvé dans la morgue de l'hôpital de Rumonge. A ce moment, les responsables de l'hôpital ont commencé à chercher les parents de la victime pour récupérer le corps en vue de l'inhumer dignement.

26. Un élève du nom de NIYONSABA Faustin (15 ans) est tombé, le 19 novembre 2016 vers 21 heures, dans une embuscade perpétrée par un groupe de 7 jeunes Imbonerakure en patrouille nocturne dans le village V en commune Gihanga de la province Bubanza. Ce jeune homme rentrait après le match de football auquel il était parti assister. Il a été attrapé et mis à tabacs après que ses 2 amis avec qui ils étaient ensemble aient réussi à prendre fuite. Il est rentré chez lui dans un état de santé très critique. Ses parents l'ont conduit, dans la même nuit, au centre de santé. Ce jeune a été référé dans une autre structure plus spécialisée mais il est mort le lendemain matin. La population en colère a cherché à se faire justice mais la police est intervenue. Précisons que, selon les voisins du défunt, parmi les présumés auteurs, il y avait un certain Claude chef des Imbonerakure de la localité et un certain Jean Bosco qui serait chef de secteur. La même source nous informe que ces Imbonerakure ont été conduits à la brigade de Gihanga, non pas pour être poursuivis devant la loi mais pour les protéger contre la colère populaire.

27. En date du 21 novembre 2016, sur la colline de Busyana en commune de Cendajuru de la province de Cankuzo, un homme de 60 ans connu sous le nom de SEKIGUNU a été trouvé mort décapité dans un endroit non loin de son domicile. Les mobiles de son assassinat n'ont pas été connus. Toutefois, selon des sources sur place, ce dernier était accusé par la population d'être faiseur de pluie et qu'à ce titre, il aurait empêché la pluie de tomber. Personne n'a été arrêté pour ce cas de meurtre.

28. Le soir du 22 novembre 2016, WAKARERWA Madeleine (60 ans), cultivatrice de la colline Rubamvyi en commune et province Gitega, a été fusillée, à son domicile, par des malfaiteurs qui lui auraient réclamé de l'argent et n'ayant rien obtenu, ils auraient ouvert le feu. Des témoins sur place ont pointé du doigt les jeunes Imbonerakure de la localité qui ont fait irruption dans son ménage pour la contraindre à donner de l'argent. N'ayant pas obtenu l'argent qu'ils réclamaient, ils lui ont tiré dessus et sont partis. La victime est décédée au Centre de Santé de Ceru. Aucune enquête n'a été diligentée par la police qui est arrivée peu après pour constater les faits.

29. Dans la nuit du 23 novembre 2016 vers minuit, un policier du nom de MINANI Paul de la position de police se trouvant sur la colline Vyegwa en commune Mwumba en province Ngozi, a été tué dans une explosion de grenade. Les sources sur place ont indiqué que l'engin aurait été glissé sous le matelas de la victime par son collègue prénommé Néhémie. Les mêmes sources ont indiqué que les deux policiers étaient en conflit à cause de la provenance de chacun, avant d'être intégré dans la Police Nationale Burundaise (PNB). Le présumé auteur du crime a été arrêté pour des raisons d'enquête.

30. En date du 24 novembre 2016, sur la colline Ndago de la commune Buraza en province Gitega, Sylvestre NDUWIMANA et NYANDWI, ont été tués à la machette et au moyen de gourdins

par la population de Ndago. Ils auraient été appréhendés entrain de voler des sacs de ciment dans les stocks du projet PRODEFI, situé sur la même colline. Précisons que Sylvestre NDUWIMANA était originaire de la colline de Sakinyonga en commune de Matana en province de Bururi et NYANDWI était un habitant de la colline Buriza de la commune de Buraza en province Gitega. Des sources sur place ont dénoncé la complicité des agents de l'administration et de la police locale qui assistaient à cette justice populaire.

31. Dans la nuit du 25 novembre 2016, Enoc GAPIRU, étudiant de l'Université du Burundi en psychologie BAC III, a été tabassé par ses collègues du campus Mutanga qui l'accusaient de tentative de vol au pavillon 6 du même campus. Il a succombé à ses blessures, le 26 novembre 2016, à l'hôpital Roi Khaled.

32. En date du 25 novembre 2016, deux corps sans vie ont été retrouvés dans l'embouchure de la rivière Rusizi et du lac Tanganyika. Ils ont été enterrés au même endroit. L'un a été reconnu sous le surnom de Maisha et était un motard habitant de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rurale. Selon des sources fiables, ce motard était dans les mains de la justice, depuis deux mois au cachot du commissariat municipal ancien BSR, accusé de participer dans les enlèvements des personnes en zone Gatumba. L'agent de la PNB Martin NIYONZIMA avait plaidé pour la libération de Maisha mais en vain. Il a été lui aussi emprisonné.

33. Dans la matinée du 26 novembre 2016, HAVYARIMANA Ignace, enseignant de mathématique et physique au petit séminaire de Mureke, a été retrouvé sans vie dans un caniveau de la RN 15 (route Ngozi-Gitega) et plus exactement sur la colline Camugani en commune et province Ngozi. Selon l'administration locale, la victime a été frappée mortellement à la tête. Des mobiles politiques seraient derrière ce crime.



Sur l'image ci – contre, le corps de l'enseignant assassiné allongé sur le lieu du drame.

34. Innocent BIZIMANA, fils de Pontien BUTOYI et de NTANYUNGU, originaire de la colline Gisove, commune et province Bubanza, a été tué dans la nuit du 27 novembre 2016 par des personnes qui ont fait irruption dans sa maison munies de gourdins, de couteaux et de fer à béton.

Les auteurs de l'attaque se sont volatilisés dans la nature après le crime. Cinq personnes voisines de la victime ont été appréhendées par la police pour des raisons d'enquêtes.

35. Le soir du 28 novembre 2016, l'un des policiers chargés de la sécurité de Willy NYAMITWE, Conseiller principal chargé de la communication à la Présidence de la République, a été tué dans une embuscade visant le véhicule de ce conseiller ; laquelle embuscade a été perpétrée par des hommes armés non identifiés au quartier Kajaga en zone Rukaramu de la commune Mutimbuzi en province de Bujumbura. Willy a été touché au bras et son chauffeur a été aussi blessé.

36. Parfaite MATAMO, âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Muyange en province Kirundo, a été arrêtée le 28 novembre 2016, après avoir tué et jeté dans une toilette l'enfant de 4 jours qu'elle avait mis au monde. Selon des sources sur place, la fille avait été engrossée par son professeur prénommé Richard mais ce dernier avait refusé la paternité de l'enfant et jouit de l'impunité pour la simple raison d'être membre zélé du parti CNDD-FDD.

37. En date du 29 novembre 2016 vers 10h, sur la colline Ngayaye de la commune Gitaramuka en province Karusi, une vieille femme du nom de NTANYUNGU a été tuée poignardée par un jeune homme l'accusant de sorcellerie. Le malfaiteur a été appréhendé par la police.

38. Jean Paul MBONIMPA (25 ans), chef des Imbonerakure de la commune Kirundo en province Kirundo, a été tué poignardé en date du 29 novembre 2016. Selon des sources sur place, ce chef Imbonerakure commandait une équipe qui avait organisé une attaque contre un membre du parti FNL, aile d'Agathon RWASA, du nom de NDACAYISABA. Ce dernier qui veillait à sa sécurité suite aux multiples menaces d'attaque qu'il subissait de la part de ces jeunes Imbonerakure y a opposé une légitime défense et a poignardé le chef Imbonerakure qui a succombé à ses blessures à l'hôpital. Le défunt a été enterré en date du 3 décembre 2016. La cérémonie funéraire qui avait été rehaussée par la présence de toutes les autorités administratives et tous les responsables du parti CNDD-FDD aux niveaux provincial et local.

Bref, au moins 40 personnes ont été tuées tout au long du mois dans tout le pays comme le montre le tableau suivant :

2.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Localité	Personnes tuées	Catégorie d'auteurs				Personnes blessées
		Militaires	Policiers	Civils	Non identifiés	
Bubanza	7	0	0	5	2	5
Bujumbura Mairie	6	0	1	2	3	2
Bujumbura rural	3	0	0	0	3	3
Bururi	-	-	-	-	-	-
Cankuzo	3	0	0	1	2	0
Cibitoke	4	0	0	1	3	0
Gitega	5	0	0	4	1	0
Karusi	1	0	0	1	0	0
Kayanza	2	0	0	0	2	0
Kirundo	3	0	0	3	0	0
Makamba	-	-	-	-	-	-
Muramvya	-	-	-	-	-	-
Muyinga	1	0	0	1	0	0
Mwaro	2	0	0	1	1	0
Ngozi	2	0	1	0	1	0
Rumonge	1	0	0	0	1	0
Rutana	-	-	-	-	-	-
Ruyigi	-	-	-	-	-	-
Total	40	0	2	19	19	8

3. DES CAS DE TORTURE, DES TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DEGRADANTS

En dépit de la délicatesse de la situation dans laquelle le pays se trouve qui ne se prête pas à l'investigation des cas de torture et autres traitements inhumains et dégradants, quelques cas ont pu être décortiqués:

1. En date du 1^{er} novembre 2016, NSABIMANA Jean, résidant à Kagaragara, colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura Rural, a subi des traitements inhumains et dégradants de la part du chef de poste de police Kigwati, le Brigadier prénommé Claude, en complicité avec les Imbonerakure Jean Marie et Joël de la colline Kigwati I dans la même zone. Selon nos sources, NSABIMANA Jean a été dépouillé de son argent qu'il venait de collecter après la vente du miel. Il a été évacué au CDS de Rukaramu, dans un état critique.

2. NIYONKURU Abdoul (27 ans) et NTEZIMANA Blaise (20 ans) ont, en date du 03 novembre 2016, subi des traitements inhumains et dégradants de la part des Imbonerakure en province Ngozi.

En effet, ils ont été tabassés par des Imbonerakure de la localité de Rukeco en commune Busiga de la province Ngozi alors qu'ils rentraient chez eux sur la colline Gasenyi en provenance de la commune Gahombo. Par après, ils ont été détenus au cachot de la zone Rukeco, puis transférés à la PJ Ngozi.

3. En date du 6 novembre 2016 vers 20 heures, KUBWAYO Hermès, enseignant et membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA a subi des traitements inhumains et dégradants de la part d'un policier surnommé Kiwi sur la colline Mparambo, commune Rugombo, province Cibitoke. Il l'a tabassé à coups de bâtons. Les habitants de cette localité se plaignent toujours et ne savent à quel saint se vouer car de tels cas sont répétitifs.

4. En date du 06 novembre 2016 aux environs de 18 heures NDIKUMANA Martin, de la colline Cumba, commune et province Muyinga, a subi des traitements inhumains et dégradants pendant plus d'une heure et a été grièvement blessé. Selon des témoins sur place, cette barbarie était commandée par le chef de zone du nom Shabani et représentant de la ligue des jeunes Imbonerakure sur cette même colline Cumba. Il était en compagnie de 7 autres Imbonerakure. Après l'incident, la famille et les voisins de la victime l'ont évacuée au CDS proche puis transféré à l'hôpital de Muyinga. Les mêmes sources ont indiqué que la victime était accusée d'avoir tenu des propos injurieux à l'endroit des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir, en les traitant de "vauriens qui passent leur temps à piller la population". La victime interrogée a pourtant nié avoir tenu de tels propos.

5. En date du 7 novembre 2016 vers 17 heures 30minutes, HABARUGIRA Emmanuel, homme d'affaires originaire de la colline Kabezi en zone Migera en commune Kabezi de la province Bujumbura rurale, a répondu à un appel téléphonique de gens qui voulaient lui rembourser son argent pris en dette. Arrivé à Ruziba (lieu de rencontre) vers 18 heures, il a été arrêté et torturé par des agents du SNR qui l'ont embarqué dans leur véhicule à destination de Bujumbura Mairie. Avant d'être embarqué, il a essayé d'appeler aux secours en utilisant son téléphone. Selon nos sources, il aurait été jeté dans un endroit qui n'a pas été révélé par sa famille pour des raisons de sécurité et conduit dans un hôpital.

6. NSHIMIRIMANA Japhet (17ans), fis de NTAHOMVUKIYE Jean-Marie et de NDEREYIMANA Cassilde, né à Masaka en commune et province Bubanza, a été battu très sérieusement par deux policiers dans la matinée du 8 novembre 2016, chez le Commissaire Provincial de la Police. La victime, qui était domestique au n°1 de la police en province Bubanza, était accusée d'avoir volé quelques kilogrammes de haricots. Ventre contre le sol, NSHIMIRIMANA Japhet a indiqué avoir écopé 32 coups de bâtons avant d'être ligotée par 2 policiers, Jérôme et David. Le 10 novembre 2016, au cachot, il a déclaré qu'il sentait des fortes douleurs au niveau des fesses et des bras. Les traces des cordes étaient encore visibles sur ses bras. Il a encore dit qu'il n'a jamais comparu devant l'officier de police judiciaire pour être auditionné. Ses tortionnaires ne lui ont jamais amené de nourriture et la victime réclamait que ses droits soient respectés.

7. En date du 11 novembre 2016, NIYONIZIGIYE Révocat, chef de quartier Makamba II, commune et province Makamba, a été torturé par le commissaire provincial PSI, l'accusant injustement, selon des témoins, de vouloir perturber la sécurité du Président du Sénat, NDIKURIYO Révérien, en visite dans cette province dont il est originaire.

Des habitants de la localité interrogés ont dénoncé le mauvais comportement du commissaire et des policiers chargés de sécuriser le Président du Sénat qui font régner la panique lors de la visite de cette personnalité.

8. Une jeune fille du nom d'IGIRUBUNTU Mirabelle âgée de 10 ans (écolière à l'EP de CankuzoII), fille d'IGIRUBUNTU Anicet et GISEGENYA Domine, de la colline et commune de Cankuzo en province Cankuzo a, en date du 16 novembre 2016, subi des traitements inhumains et dégradants de la part de sa mère qui l'a violemment battue et brûlée sur les fesses l'accusant de vol de 1 000 FBU. On l'a vite conduite à l'hôpital de Cankuzo pour assurer des soins médicaux avant d'être référée vers l'hôpital de Ruyigi où elle a été hospitalisée. L'auteur de ces atrocités a été arrêté et incarcéré au cachot du parquet de Cankuzo.

9. En date du 17 novembre 2016, Emmanuel NTACONAYIGIZE alias Démocrate détenu à la prison de Muramvya depuis mars 2015 a été victime de torture lui infligée par le sous commissaire PJ. Selon des témoins, le prisonnier a été autorisé, vers 9 heures, d'aller se faire soigner à l'hôpital de Muramvya, avec escorte de la police pénitentiaire. En cours de route, il a été détourné par le commissaire Télésphore MANIRAMBONA qui l'a conduit au commissariat de police à Muramvya où il a été torturé et blessé. Il l'a accusé injustement de vouloir prendre fuite, selon des sources au commissariat de police. D'autres sources ont indiqué qu'il a été victime de posséder sans autorisation un téléphone portable dans la prison. Il est retourné à la prison en état de souffrance, ce qui a révolté ses camarades. Un climat de tension et de révolte s'est momentanément installé dans la prison centrale de Muramvya. Rappelons qu'Emmanuel NTACONAYIGIZE est connue comme un prisonnier d'opinion arrêtée pour la simple raison qu'elle critiquait le pouvoir du CNDD-FDD sur les medias indépendant et surtout dans l'émission Kabizi diffusée par la RPA.

10. Charles NTWARAMIHETO, policier ex-FAB du commissariat de police en province Kayanza, a été arrêté et a subi des traitements inhumains et dégradants en date du 18 novembre 2016. Ces traitements lui ont été infligés par Félix GAHITIRA, policier qui agissait sous les ordres du commissaire de police en province de Kayanza, le nommé NTUNZWENIMANA. Selon des sources

sur place, tout a commencé sur un prétexte en rapport avec un fusil de type pistolet que Charles NTWARAMIHETO avait reçu de son commissariat à Bujumbura. Le commissaire de police à Kayanza voulait que ce pistolet lui soit remis, ce que Charles NTWARAMIHETO avait refusé car la décharge devrait se faire au commissariat de police de Bujumbura qui lui avait donné cette arme. Le policier a ainsi été arrêté et a subi des traitements inhumains et dégradants avant d'être conduit au cachot du SNR en province Kayanza. En réalité, estiment ses collègues, ce policier est victime du plan d'arrestation, de séquestration et/ou d'élimination de tout ex-FAB, soupçonné d'être contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA.

11. En date du 18 novembre 2016, le colonel Dieudonné DUSHIMAGIZE alias Gangi, militaire ex - FAB et n°2 de la Police Militaire (PM) en charge de renseignement dans l'armée, a été arrêté à l'Etat - Major Général des Forces de Défense Nationale. Selon des sources sur place, il a d'abord été emprisonné dans le cachot de la PM avant d'être conduit au cachot du SNR où il a été détenu et torturé.

Les mêmes sources ont précisé que son arrestation est le résultat d'un montage fait de toutes pièces autour d'un chauffeur à l'Etat-major qui se serait fait attraper en possession de deux fusils de type pistolet. Ce chauffeur, en état d'arrestation, aurait accusé le Colonel Dieudonné DUSHIMAGIZE, comme propriétaire de ces armes. Il est poursuivi pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et tentative d'assassinat selon le porte parole de la police Pierre NKURIKIYE. Mais, en réalité, le colonel est victime d'un plan d'arrestation de tout militaire ex-FAB soupçonné être contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA, comme l'ont dit ses collègues. Il a été entendu par un magistrat, en date du 22 novembre 2016 avant d'être transféré à la prison centrale de Mpimba.

4. SITUATION CARCERALE

Dans le tableau qui suit, nous présentons la situation carcérale dans les 11 prisons du pays et 2 centres de rééducation des mineurs en conflits avec la loi au 24 novembre 2016.

Prisons	Capacité d'accueil	Population pénitentiaire	Nombre de Prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Garçons	Filles			Garçons	Filles	
Bubanza	100	386	164	7	205	9	1								386,00%
Bururi	250	271	166	5	87	10			3						108,40%
Gitega	400	901	433	25	415	23			2	3					225,25%
Mpimba	800	3 527	2 473	97	914	43					3		9	11	440,88%
Muramvya	100	603	304	13	276	10								3	603,00%
Muyinga	300	477	205	13	250	9							2	3	159,00%
Ngozi (F)	250	134		24		82		24	4				14	11	53,60%
Ngozi (H)	400	1 421	570		851										355,25%
Rumonge	800	1 133	284	9	824	16							2	2	141,63%
Rutana	350	283	99	1	171	12								2	80,86%
Ruyigi	300	612	251	5	338	17	1						1	1	204,00%
Centre Ruyigi	72	68					25		43						94,44%
Centre Rumonge	72	59					29		30		1				81,94%
Total	4 194	9 875	4 949	199	4 331	231	56	24	82	3	4	0	28	33	235,46%
			4.949 + 199 = 5.148		4.331 + 231 = 4.562		56 + 24 = 80		82 + 3 = 85				28 + 33 = 61		

La population pénitentiaire est de 9.875 détenus + 61 nourrissons = 9.936

Le total des prévenus est de 5.148 adultes + 80 mineurs = 5.228

Le total des condamnés est de 4.562 adultes + 85 mineurs = 4.647

Du tableau ci – dessus, il ressort que la population pénitentiaire est plus de deux fois la capacité d'accueil de toutes les maisons carcérales se trouvant au Burundi. Il va s'en dire donc que les conditions de détentions se sont détériorées et continueront à se détériorer tant que les arrestations arbitraires se multiplient au jour le jour et les personnes arrêtées qui ne subissent pas des disparitions forcées ou des exécutions extrajudiciaires se retrouvent dans des prisons.

De plus, le nombre de prévenus est de loin supérieur au nombre de condamnés. Cela s'explique par le fait que les arrestations arbitraires se font, pour la majorité des cas, à l'endroit des personnes membres des partis politiques de l'opposition et de toute personne soupçonnée d'être opposée au 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Dans ce cas, ces personnes subissent des détentions illégales.

5. CONCLUSION.

Le présent rapport vient de montrer que des violations des droits de l'Homme consécutives à la dégradation du contexte politique et sécuritaire continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays. Cela est exacerbé par la hantise d'une rébellion en gestation et d'une guerre imminente contre le pouvoir du Président Pierre NKURUNZIZA ; ce qui multiplie les cas d'arrestations arbitraires et illégales, de tortures, d'enlèvements et d'exécutions extrajudiciaires.

Les exactions des Imbonerakure qui, dans certains coins du pays se sont substitués aux forces de l'ordre et qui ne cessent d'arrêter, de torturer et d'assassiner des personnes sous le couvert de l'impunité totale, ne sont pas sans inquiéter la population. Les fosses communes qui sont découvertes alors qu'hier, le gouvernement parlait de montages orchestrés par des opposants au pouvoir, constituent une preuve que les exécutions extrajudiciaires sont une triste réalité au Burundi.

Compte tenu de tout cela, nous demandons au gouvernement d'instruire les forces de l'ordre et de sécurité pour être réellement les garants de la sécurité dans tout le pays afin qu'aucune personne ne soit plus tuée dans le pays sous prétexte d'être un opposant au troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA.

De plus, nous demandons aux responsables du parti au pouvoir le CNDD/FDD de contrôler les agissements des Imbonerakure et de les redresser le plus tôt possible sinon ils répondront de leurs actes le moment venu.

Enfin, nous lançons un cri d'alarme au Président de la République afin qu'il prenne conscience du nombre de burundais innocents qui ne cessent d'être persécutés, voire tués, et use de toutes les prérogatives liées à son pouvoir en vue de changer la situation, au moment où la grande partie de la population et de la communauté internationale demande un dialogue véritablement inclusif et franc entre les vrais protagonistes du conflit burundais, lequel devrait déboucher sur le retour de la confiance mutuelle, le rapatriement des centaines de milliers de réfugiés, le rétablissement d'une paix durable et la stabilité au Burundi.
